

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3009 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENA 2012 FAIZA

Date de naissance : 1953

Adresse :

Tél. : 06 61 29 38 27 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BEN ABDERRAZIK Mohamed Ali
96
Tél : 05 22 20 45 45
Résidence Wall'Iman A N°6
57/0522 86 05 58 Casablanca

Date de consultation : 09/12/2023

Nom et prénom du malade : BENA 2012 FAIZA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : 2083827

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09.12	Consultation		300,00	DR. AL MOLHOUZI MOHAMED ALI
10.12	Opérations chirurgicales			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CALIFORNIE ALI AL AMI	09/12/2023	203,00
DOCTEUR en Pharmacie	09/12/2023	290,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
ALI AL AMI LAS ENYA	09/12/2023	FC 600 DA	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from				



الدكتور محمد علي بنعبد الرازق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),

Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme BENAZOUZ Faiza

145,00

AQUALARM UP INTENSIVE

SV

SV

145,00x2

58,00

INDOCOLLYRE 0.1%: collyre

SV

SV

290,00

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 15 jours

203,00

أنت مكتوب في مستشفى عالي
أنت مكتوب في مستشفى عالي
Dr. BENABDERRAZIK Mohamed Ali
Dr. OPHTHALMOLOGISTE
96. Avenue 2 Mars Résidence WALILI, Imm. A N°6
Tél: 0522.86.05.57 / 0522.86.05.58 Casablanca

PHARMACIE LA DURANCE
Dr. EL ATTAR SOFI
N°15 Rue La Durance-Polo
Casablanca
Tél: 05 22 85 66 72

PHARMACIE CALIFORNIE
Dr. ALLAL ALAMI
455 Bd. Panoramique Polo
Casablanca - Tel: 0522.52.19.99

Casablanca, le

09/12/2023

96. شارع 2 مارس، إقامة وليلي العمارة A، الطابق 2، الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف: 0522.86.05.57 / 58 - 96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
Tél : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58

ZENITH Pharma
PPC: 145,00 DH

ZENITH Pharma
PPC: 145,00 DH

INDOCOLLYRE 0,1% LOT/ رقم اللقحة H9648
Collyre 5ml FAB/ تاريخ الإنتاج 05 - 2023
ZENITH PHARMA EXP/ تاريخ الانتهاء 10 - 2024
AMM/N°155/19/DMP/21/NRQDNM



3118001270088

PPV : 58,00 DHS

66671

ZENITH PHARMA
N°CE : 15992/2019/DMP
PPC : 145,00 DH



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلياج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),

Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme BENAZOUZ Faiza

CAPSULOTOMIE YAG LASER

œil gauche

الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون
Dr. BENABDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTALMOLOGISTE
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A N°6
Tél : 0522.86.05.57 - Fax : 0522.86.05.58 - Casablanca

OPHTALMOLOGIQUE
DE CASABLANCA
13, rue des Capitaines - OASIS
Casablanca
Tél. : 0522.25.71.71 - Fax : 0522.25.71.75

14/12/2023
Casablanca , le

0522.86.05.57 مارس، شارع 2 ، العماره 1 ، الطابق 2 ، الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 58 / 58
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21



Casablanca le : 14/12/23

BON DE REGLEMENT

Reçu de M. B. E. N. A. Z. O. U. Z. - F. A. I. Z. A

La somme de : MILLE CINQ CENT
DIRHAMS

1500.00 Dhs

Pour : LASER YAG (K80) (FC+HM)

Cachet et signature

OPHTALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA
13, Rue des Papillons OASIS
Casablanca
Tél. : 0522.25.11.15
Fax : 0522.25.11.15

مصحة العيون
للدكتور محمد
البيضاوي
Dr. MOHAMED
AL-BIADAWI
13, Rue des
Papillons OASIS
Casablanca
Tél. : 0522.85.05.50
Fax : 0522.86.05.50

Urgence 24/24



الدكتور محمد علي بنعبد الرزق
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلیاح (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux
Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser
Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),
Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

COMPTE RENDU

Mme BENAZOUZ FAIZA

ACTE : CAPSULOTOMIE ŒIL GAUCHE

DILATATION DE L'ŒIL GAUCHE AU MYDRIATICUM

ANESTHESIE LOCALE A LA CEBESINE

OUVERTURE DE LA CAPSULE POSTERIEURE AU LASER YAG

AVEC ENERGIE 2.0 EN CROIX

INSTILLATION DE BETABLOQUANT ET AINTIINFLAMMATOIRE
NON STEROIDIEN

دكتور بنعبد الرزق محمد علي
منصاصي في أمراض و جراحة العيون
Dr BENABDERRAZIK Mohamed Ali
OPHTALMOLOGISTE
96, Avenue 2 Mars Résidence WALILI, Imm. A N° 6
Tél : 0522.86.05.57/0522.86.05.58

Casablanca , le 14.12.2023

96. شارع 2 مارس. إقامة ونيلي العمارة 2. الطابق 2. الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 58 / 0522.86.05.57
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2^{ème} étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca
المستعجلات : 06 64 17 10 21 - URGENCES : 06 64 17 10 21